**Parmi les premiers aménageurs résidentiels de France et aménageurs de référence de l’est parisien, EpaMarne-EpaFrance mettent leurs savoir-faire en développement urbain et économique au service des acteurs publics et privés de la 1re et 2de couronne parisienne. Les Établissements publics d’aménagement, historiquement chargés de développer la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (27 communes), interviennent aujourd’hui sur un périmètre de 44 communes, réparties sur les départements du 77, 93 et 94, représentant plus de 600 000 habitants. Ils emploient 120 personnes et réalisent un chiffre d’affaires annuel cumulé de 80 millions d’euros. Les EPA participent à la production de nouveaux logements et contribuent à l’accueil d’activités économiques en apportant des réponses concrètes aux défis écologiques et sociaux ainsi qu’aux évolutions des modes de vie des habitants. Par leurs interventions sur le long terme, leurs capacités opérationnelles et leurs modes d’action diversifiés, les EPA améliorent l’attractivité du territoire et déclenchent des investissements publics et privés.**

**Directeur opérationnel H/F**

**CDI**

**Affectation et positionnement dans l’organisation**

* Affecté au sein d’une des quatre Directions Opérationnelles
* Poste placé sous l’autorité hiérarchique de la Direction Générale

**Missions d’une Direction opérationnelle**

La Direction Opérationnelle met en œuvre les opérations d’aménagement des établissements publics sur son périmètre et les suit jusqu’à leur achèvement.

Elle prend le relais de la Direction de la Stratégie dès obtention d’un accord politique des collectivités compétentes sur le cadrage préalable des projets. Elle en assure le suivi depuis leur montage jusqu’à leur bon achèvement et assiste la Direction Financière dans les opérations de clôture. Elle conduit, avec les collectivités et les administrations concernées, l’ensemble des procédures nécessaires à la mise en œuvre des opérations, en lien avec la Direction des Affaires Juridiques et Foncières (DAJF) qui pilote la procédure de Déclaration d’Utilité Publique.

Elle est responsable du respect des coûts et des délais dans la réalisation des opérations et gère la relation au quotidien avec les collectivités en vue de la remise en gestion des infrastructures au fur et à mesure de leur mise en service. Elle assiste la DAJF dans le suivi des opérations de rétrocession.

Chaque Direction opérationnelle admet un périmètre géographique qui lui est propre et comptabilise une trentaine d’opérations d’aménagement en montage ou en phase opérationnelle.

Chaque direction opérationnelle est constituée de :

* Un directeur opérationnel H/F
* Un adjoint au directeur opérationnel H/F
* D’un ou plusieurs assistants opérationnels H/F
* De plusieurs chefs de projet H/F chargés de l’animation des équipes projet constituées de ressources Métier

**Missions principales du poste**

Le Directeur Opérationnel, membre du comité de direction, assure l’animation, l’encadrement et le pilotage opérationnel des équipes-projet de son périmètre.

Le Directeur Opérationnel possède une large autonomie sur l’ensemble des actions contribuant au respect des objectifs (fixés par la Direction Générale) de qualité, de délais, de moyens et de niveau de marge opérationnelle. Il est l’acteur principal de la transcription stratégique et opérationnelle des ambitions de l’Etablissement sur le territoire de la direction.

Pour le territoire d’intervention d’EpaMarne – EpaFrance ou dans le cadre d’accords spécifiques avec les collectivités locales et territoriales représentées au sein de son conseil d’administration, les missions du Directeur Opérationnel sont les suivantes :

* Participe à l’élaboration de la stratégie de l’établissement au sein du comité de direction, décline les objectifs de l’établissement à l’échelle de sa direction et veille au respect de ces ambitions dans les opérations.
* Arbitre et valide les étapes clés du déroulement des opérations de sa direction dans le respect de la stratégie globale de l’établissement, définit les priorités et assure un reporting régulier sur l’avancement des projets, l’équilibre des opérations et les prévisions budgétaires.
* Assure l’animation de la gouvernance territoriale : mise en place des partenariats, coordination politique et stratégique du territoire de la direction (avec les collectivités locales et territoriales, les services de l’Etat, Disney et tout autre partenaire public ou privé…). Il représente l’établissement dans diverses commissions et/ou organismes.
* Assure la mise en œuvre de la convention signée avec la société Disney en 1987 dans ses différentes dimensions : volet politique et contractuel, volet technique et opérationnel, volet financier.
* Coordonne les opérations d'aménagement menées par l’EPA sur le territoire de sa direction. Il est le garant de la cohérence à l’échelle du territoire d’intervention de la direction notamment en matière de qualité urbaine, architecturale et paysagère des opérations.
* Encadre, accompagne, coordonne, et appuie en tant que de besoin les chefs de projet.
* Assure le management des équipes de la direction : organise le plan de charge, participe au recrutement, évalue les collaborateurs, développe les compétences.
* Interfaces avec les autres directions : échanges de manière permanente avec les directions Métier de l’EPA (sujets transverses à approfondir, harmonisation des pratiques, capitalisation des retours d’expérience…)
  + Directions métiers de l’Etablissement : plans de charge
  + Autres directeurs opérationnels : interfaces territoriales/études transversales EPA
  + Pôle méthodes et qualité : procédures opérationnelles, outils communs à l’ensemble des directions opérationnelles, si besoin nomination de référent pour l’ensemble des directeurs opérationnels

**Profil & qualités requises**

**Profil** : Cet emploi requiert une formation supérieure de niveau Bac +4/5 (Ingénieur, Master, etc.),une expérience professionnelle minimale de cinq ans sur des activités similaires voire, sur un domaine spécifique, sur une technique, ou un service acquis lors de huit années minimums de pratiques professionnelles.

**Qualités requises :**

* **SAVOIR-FAIRE**
* Capacité à participer à l’élaboration de la stratégie et de la politique globale de l'établissement en menant une veille sur l'ensemble de l'établissement et sur ses marchés, de construire des scénarios alternatifs et de mettre en œuvre des processus complexes et de traitement des données et de résolution de problèmes,
* Capacité à repérer des problèmes sont difficilement identifiables, atypiques et/ou très complexes, dans un domaine donné, pluridisciplinaire ou multidimensionnel,
* Autonomie dans la répartition des moyens à mettre en œuvre et de l'organisation des opérations pour réaliser les objectifs qui lui sont fixés dans leurs grandes lignes,
* Adaptation de l’activité, voire celle d'autres emplois, pour faire face à des aléas et/ou aux demandes simultanées,
* Capacité à déléguer la mise en œuvre et à contrôler les résultats,
* Développer des concepts ou des méthodes véritablement novateurs, imagine des solutions audacieuses en allant au-delà des solutions déjà connues,
* Aptitude à effectuer des présentations de haut niveau dans des situations pouvant être très tendues, conflictuelles et/ou très concurrentielles avec un impact financier et/ou social significatif,
* Capacité à négocier dans des contextes présentant des enjeux stratégiques (internes ou externes),
* Direction et/ou la coordination de plusieurs services aux activités et métiers hétérogènes. L'emploi nécessite le management d'une direction à fort enjeux ou de cadres employés sur des fonctions de direction, ou équivalentes,
* Grande autonomie,
* Élaboration d’un budget en cohérence avec les grands objectifs de l’établissement du fait de l’incidence directe sur le développement du chiffre d'affaires et de la rentabilité de l'établissement,
* Responsabilité budgétaire
* **SAVOIRS**
* Outils bureautiques,
* Médiation,
* Pédagogie,
* Conseil,
* Adaptabilité au contexte d’intervention

